

En tant que chef parlementaire d'un parti à la Chambre, je tiens à dire, en m'associant à tous les autres députés . . .

**Une voix:** Vous êtes une bande de socialistes.

**M. Broadbent:** Si les pays d'Europe centrale . . . en formulant cette remarque, le député a témoigné de son ignorance crasse. Je lui dirai que ce sont des démocrates socialistes qui se battaient pour accéder à une liberté comparable à celle que nous réclamons ici qui furent vaincus en Tchécoslovaquie. Je supplie les dirigeants de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, et surtout ceux de l'Union soviétique, d'être fidèles aux engagements qu'ils ont pris de permettre à la liberté de fleurir en Tchécoslovaquie et en Pologne.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Vous êtes tellement ignorant que vous en êtes méprisable. Quelle position votre parti a-t-il adoptée concernant la Loi sur les mesures de guerre, le traitement des Canadiens-Japonais, dites-moi?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Je vous dirai que ce n'est pas vous, les gars, qui défendez les droits de la liberté à la Chambre.

**M. Lewis:** Balivernes!

**M. le Président:** Questions orales.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES CONTRATS DU GOUVERNEMENT

#### LES ALLÉGATIONS DE CORRUPTION—L'ENQUÊTE DE LA GRC

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte sur le fait que le premier ministre semble avoir appliqué deux poids deux mesures en terme de moralité politique en fin de semaine. La députée de Rosemont a été expulsée du caucus conservateur pour ce que le premier ministre a qualifié de comportement irresponsable et inacceptable. Elle se range du côté de . . .

**M. le Président:** Un instant. Le député soulève une question d'un intérêt politique considérable, peut-être, ce qu'il peut sûrement faire ailleurs, mais la grosse difficulté que j'ai en ce moment, c'est que, comme les députés le savent, les questions posées au gouvernement doivent porter sur l'administration des affaires publiques. Rien de ce que le député a dit jusqu'ici ne me convainc que sa question porte sur l'administration publique. Voudrait-il coopérer avec la présidence?

**M. Kaplan:** Monsieur le Président, je vous assure que la question que je vais poser est conforme aux règles de la Chambre, mais j'essayais dans mon entrée en matière d'établir des faits largement diffusés en fin de semaine qui dénotent la moralité politique du gouvernement même.

### Questions orales

Je mets en parallèle le traitement réservé à la députée de Rosemont avec celui du député de Gamelin qui, bien qu'il doive faire face à 50 accusations de trafic d'influence, demeure au caucus.

**M. le Président:** J'ai demandé au député qui est un parlementaire chevronné d'aider la présidence et de respecter les règles. Je n'aime pas interrompre la première question de la période, et je le fais avec beaucoup de réticence. Je demande toutefois au député de coopérer.

**M. Kaplan:** Monsieur le Président, je voulais aussi établir une comparaison avec le cas du député de York-Peel qui, après 14 infractions . . .

**M. le Président:** La difficulté pour la présidence, c'est que les règles exigent, premièrement, que les questions ne sèment pas le désordre et, deuxièmement, qu'elles aient rapport à l'administration publique. Le député comprend cela, je le sais, et je lui demande d'en venir au fait. Sinon, je devrai donner la parole à quelqu'un d'autre.

**M. Kaplan:** Monsieur le Président, le premier ministre condamne la députée de Rosemont en se fondant sur un communiqué que j'ai ici dans lequel la GRC dit que la députée n'a aucune preuve justifiant une enquête au criminel. Qu'elle ait eu ou non des faits nouveaux à révéler le 19 août, nous savons tous qu'elle détient des preuves sur de présumées affaires de pots-de-vin, car elle est l'un des principaux témoins à charge contre le député de Gamelin.

• (1420)

**M. Gormley:** Jugement téméraire!

**M. le Président:** Je vais me montrer extrêmement indulgent et laisser le député poser sa question, mais l'entrée en matière est trop longue.

**M. Kaplan:** Pour en venir au fait . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Kaplan:** . . . le vice-premier ministre a accusé la députée de Rosemont de comportement irresponsable et inacceptable. Voudrait-il confirmer que l'enquête dont aurait parlé l'agent de la GRC, Trevor Edwards, est en cours? Également, pourquoi le premier ministre cherche-t-il à discréditer la députée de Rosemont qui doit être bientôt un témoin à charge dans une affaire criminelle?

**M. le Président:** Le député pose la première question de la journée au nom de la loyale opposition de Sa Majesté, et je répète qu'il me répugne de l'interrompre, mais nous nous engageons en terrain encore plus délicat car une enquête criminelle est en cours. J'ignore où tout cela nous mène, mais je suis obligé de faire respecter les règles. Si le député peut poser sa question . . .